

Choisy Le Roi, le 24/11/2009

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 12 DECEMBRE 2009 MERIGNAC

LISTES DES DELEGUES PRESENTS

COLLEGE ELECTORAL : Nombre de voix inscrites au 12/11/2009 = **3185 voix**
 Nombre de délégués présents = 53
45 Titulaires/2 Suppléants Votants
1 Suppléant non votant/5 Suppléants
 Nombre de voix représentées = **2933 voix**
 Majorité : 1452 + 1 = **1467 voix**
 Ligues présentes : **20/32**
 Ligues représentées : /
 Ligues non présentes : **12/32**

Article 11 des Statuts Fédéraux

Délégués

2 à 4 jusqu'à 5000 licenciés
 3 à 6 à partir de 5001 licenciés
 1 seul possible pour les DOM/TOM

Article 6 du Règlement Intérieur

Formulaire de désignation des délégués de Ligue à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Décembre 2009 à communiquer par lettre recommandée avec accusé de réception, au siège fédéral, au moins 30 jours avant la date fixée pour l'Assemblée Générale Ordinaire

Article 7 du Règlement Intérieur de la FFVB

Vérification de la régularité des désignations
 La CSOEAG vérifie la régularité de ces désignations, ainsi que celle des pouvoirs consentis par les représentants des ligues régionales situées hors métropole. **Ces pouvoirs doivent être notifiés par lettre recommandée expédiées à la FFVB 10 jours au moins avant la date de l'AG, sous peine de nullité.**

Article 11 des Statuts de la FFVB

... Le vote par procuration et le vote par correspondance ne sont pas admis. Toutefois, les représentants des Groupements Sportifs des Ligues situées hors de la Métropole peuvent, hormis pour les modifications des Statuts et la dissolution de la Fédération donner pouvoir à un délégué d'une autre Ligue, à raison d'un seul pouvoir maximum par délégation de Ligue

LIGUES REGIONALES	NOMBRE DE VOIX	REPARTITION		VOIX	EMARGEMENT
		NOMS DES DELEGUES			
1. ALSACE	138	M. Patrick KURTZ	T	69	
		M. Georges MEYER	T	69	
2. AQUITAINE	163	M. Yves LABROUSSE	T	55	
		M. Noël RENAUDAT	T	54	
		M. Dominique REY	T	54	
3. AUVERGNE	42	M. Pascal CAUMEL	T	21	
		M. Jean Charles SIMON	T	21	
4. BOURGOGNE	57 29	Mme Marie-Anne DEMPTOS	T	29	
5. BRETAGNE	259	M. Daniel LAMIRAND	T	87	
		M. Pierrick HAMON	T	86	
		M. Daniel KARBOVIAC	T	86	

Mise à jour le 24/11/2009

(1) Le nom et le nombre de ligues représentées seront communiqués par la CSOEAG à l'ouverture de l'Assemblée Générale.

LIGUES REGIONALES	NOMBRE DE VOIX	REPARTITION			EMARGEMENT
		NOMS DES DELEGUES		VOIX	
6. CENTRE	85	M. Maurice HINDY	T	43	
		M. Camille NADAN	T	42	
7. CHAMPAGNE-ARDENNE	23	Non représentée			
8. CORSE	09	Non représentée			
9. COTE D'AZUR	153	M. Alain MORILLO	T	39	
		M. Eric TANGUY	T	38	
		M. Gérald HENRY	T	38	
		M. Philippe MARENC	T	38	
		M. Frédéric PASTORELLO	S	/	
10. FLANDRES	202	M. Didier DECONNINCK	T	68	
		Melle Stéphanie GOSSELIN	T	67	
		M. Jean-Pierre COISNE	T	67	
11. FRANCHE-COMTE	26	Non représentée			
12. GUADELOUPE	28	Non représentée			
13. GUYANE	16	Non représentée			
14. ILE DE FRANCE	498	M. Jean-Louis LARZUL	T	166	
		M. Sébastien GONCALVES-MARTINS	T	166	
		M. Philippe VENDRAMINI	T	166	
		M. Alain DE FABRY	S	/	
		M. François FOCARD	S	/	
15. LES ILES DU NORD	03	Non représentée			

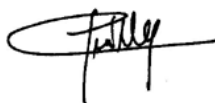
.../...

LIGUES REGIONALES	NOMBRE DE VOIX	REPARTITION		VOIX	EMARGEMENT
		NOMS DES DELEGUES			
16. LANGUEDOC-ROUSSILLON	155	Mme Valérie DELOUTRE	T	78	
		M. Robert SERRANO	T	77	
		M. Bernard VIGNON	SNV	/	
17. LA REUNION	60	Mme Lucie BAWEDIN	T	60	
18. LIMOUSIN	12	Non représentée			
19. LORRAINE	119	M. Jean-Claude BOUR	T	60	
		M. Albert CHARPENTIER	T	59	
20. MARTINIQUE	22	Non représentée			
21. MAYOTTE	48	Non représentée			
22. MIDI-PYRENEES	96	M. Jean-Robert RIGAL	T	48	
		M. Jérôme CASTAING	T	48	
23. BASSE-NORMANDIE	62	Melle Nathalie VALLOGNES	T	31	
		M. Christophe ROHEE	T	31	
24. HAUTE NORMANDIE	65	M. François DESHAYES	T	33	
		M. Jean-Paul DUBIER	T	32	
25. NOUVELLE-CALEDONIE	9	Non représentée			

.../...

LIGUES REGIONALES	NOMBRE DE VOIX	REPARTITION		VOIX	EMARGEMENT
		NOMS DES DELEGUES			
26. PAYS DE LA LOIRE	257	M. Jean-Michel QUENTIN	T	86	
		M. Christian RETAILLEAU	T	86	
		M. Daniel MURAIL	SV	85	
28. PICARDIE	75 38	M. Frédéric DUBOIS	T	38	
28. POITOU-CHARENTES	101	M. Didier SAPIN	T	51	
		M. Jacques DESCHAMPS	T	50	
		M. Damien SALLÉ	S	/	
		M. Aurélien BOULIE	S	/	
29. PROVENCE	134	M. Robert FLANDIN	T	45	
		M. Alain ARIA	T	45	
		Mme Christine MOURADIAN	SV	44	
30. RHONE-ALPES	277	Melle Sylvie PICARD	T	70	
		M. Jacques DEPORTES	T	69	
		Mme Véronique FRELAT	T	69	
		Mme Christiane HOUSSE	T	69	
31. ST PIERRE ET MIQUELON	⊖	Non représentée			
32. WALLIS ET FUTUNA	⊖	Non représentée			

Le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et des Assemblées Générales,



Georges GUILLET

Les réclamations sur le nombre de voix dont dispose chaque Ligue ne sont recevables que si elles sont expédiées à la FFVB, par lettre recommandée, avant le **2 décembre 2009** (Article 7 RI).

La commission de surveillance des Opérations Electorales et des Assemblées Générales se réunira le samedi 12 décembre au matin pour examiner et statuer sur les réclamations qui lui seraient parvenues en bonne et due forme et arrêtera le collège électoral opérationnel pour l'assemblée générale du 12/12/2009.

Mise à jour le 24/11/2009

(1) Le nom et le nombre de ligues représentées seront communiqués par la CSOEG à l'ouverture de L'Assemblée Générale.